

**Session extraordinaire du Conseil municipal  
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
tenue le mardi 12 décembre 2023, à 20 h 30  
en la salle Mario-Gauthier de l'Hôtel de ville**

Sont présents :	Madame la mairesse	Julie Boivin
	Mme la Conseillère	Isabelle Hardy Véronique Baril
	MM. les Conseillers	Pierre Berthiaume Marc-Olivier Leblanc Sébastien Lévesque Keven Renière
	La greffière	Geneviève Lazure
	Le directeur général	Alain Cassista
	La trésorière	Sylvie Poitras

---

2023-12-12 - 456

***Ouverture de la séance***

La séance est ouverte à 20 h 30 par Madame Julie Boivin, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2023-12-12 - 457

***Adoption de l'ordre du jour***

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc appuyé par Madame la Conseillère Véronique Baril et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que déposé par la greffière;

ADOPTÉ

2023-12-12 - 458

***Adoption du budget  
Exercice financier 2024***

Madame Julie Boivin, mairesse, présente aux citoyens présents à cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2024, lesquelles prévoient des revenus et des dépenses de l'ordre de 29 797 400 \$;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume et résolu à l'unanimité :

**Que** les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, préparées pour l'exercice financier 2024, soient et sont adoptées telles que présentées;

ADOPTÉ

2023-12-12 - 459

***Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026***

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc appuyé Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

**Que** le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, se chiffrant à la somme de 41 576 000 \$ pour les années 2024, 2025 et 2026, soit adopté et qu'il soit confiné aux archives de cette Corporation;

ADOPTÉ

2023-12-12

***Période de questions***

2023-12-12 - 460

***Levée de l'assemblée***

Il est résolu à l'unanimité :

**De clôturer** la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

---

Julie Boivin, mairesse

---

Geneviève Lazure, greffière